



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMTÉ DE KAMOURASKA**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 17 février 2021

Réunion ordinaire tenue par vidéoconférence le 17 février 2021 à 19h30 étant donné la pandémie actuelle de la Covid-19.

Présents :           Monsieur Denis Miville, Président  
                  Monsieur Gilles DesRosiers, vice-président  
                  Madame Doris Gagnon  
                  Monsieur Sarto Dubé  
                  Madame Martine Hudon

Est aussi présent : Monsieur Gilles Lizotte, Responsable des opérations  
                          Carolyne Thériault, Mallette  
                          Madame Marilyn Lévesque, directrice générale

Dans le but d’alléger le texte,  
« **Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest** »  
est appelée ci-après « **La Régie** ».

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

**08.02.21**

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l’unanimité des membres présents que l’ordre du jour de la réunion du 17 février 2021 soit accepté en mettant le point 4 avant le point 3 et en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

**3. COMPTE RENDU DE GILLES LIZOTTE (SUIVI DES PLAINTES)**

Monsieur Gilles Lizotte est présent par vidéoconférence afin de répondre aux questions des administrateurs. Les administrateurs sont satisfaits de l’inventaire de pneus préparé par monsieur Gilles Lizotte, quelques questions lui sont posées en lien avec cet inventaire.

**4. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2020**

**09.02.21**

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l’unanimité des membres présents que le rapport financier pour l’année 2020 soit adopté et qu’une copie soit remise aux municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Rivière-Ouelle, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime-d’Ixworth. Madame Carolyne Thériault quitte la rencontre après la présentation des états financiers.

**5. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER**

**10.02.21**

Il est proposé par madame Martine Hudon et résolu à l’unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER</b> Réunion régulière tenue le 17 février 2021		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	17 JANVIER AU 13 FÉVRIER	5 434,24 \$
Marilyne Lévesque	17 JANVIER AU 13 FÉVRIER	526,10 \$
<b>Total des salaires</b>		<b>5 960,34 \$</b>

FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de janvier	21,84 \$
Marilyne Lévesque	Téléphone	47,66 \$
Caisse de l'Anse La Pocatière	Intérêts camion 336	4 105,47 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire + Déplacement	167,64 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
<b>Total des Incompressibles</b>		<b>4 387,61 \$</b>
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
SAAQ	Immatriculations	4 842,99 \$
Pétroles B. Ouellet	Diesel	3 477,18 \$
Garage Conrad Dionne	Réparation 336 et graissage 335	106,85 \$
Centre de service St-Philippe	Inspection 336 et réparations, réparations 334	2 131,25 \$
Carrefour du camion RDL	Antenne 336 et microphone 334	302,95 \$
Michelin	1 carcasse	469,26 \$
Energie Sonic	Diesel	541,45 \$
Marcel Soucy et Fils Itée	Réparation coffre rangement 334	355,21 \$
Carrosserie Mécanique GS	Wiper camion 336	156,42 \$
<b>Total des comptes à payer</b>		<b>12 383,56 \$</b>
<b>Grand total</b>		<b>22 731,51 \$</b>

## 6. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE

11.02.21

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire présenté soit accepté.

## 7. RÈGLEMENT COMPLET MMQ – BRIS CAMION 336

Marilyne Lévesque informe les administrateurs que le dossier concernant les bris survenus dans la Municipalité de Saint-Pacôme est réglé. La Régie a reçu le paiement total demandé soit de 4255,65 \$.

## 8. CHEMIN D'AUTEUIL – MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE, CUEILLETTE (À REPORTER)

Ce point sera traité en temps et lieu, si nécessaire. Étant donné que l'entente de la Régie est en cours d'être modifiée ce point ne sera pas traité.

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2021

12.02.21

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2021, tenue par vidéoconférence soit accepté tel que rédigé.

## 9. QUESTIONS DIVERSES

1. Monsieur Sarto Dubé s'informe concernant l'éventuelle réunion avec les maires. Les administrateurs vont s'informer dans leur conseil respectif afin de savoir où en est rendu le dossier.
2. Madame Martine Hudon a été mandatée par son conseil municipal afin de discuter avec les administrateurs de la fréquence des collectes du bac brun, surtout en période hivernale. Elle demande que chaque administrateur en parle à leur conseil. Afin de sensibiliser, d'encourager les citoyens aux bacs bruns, il serait peut-être préférable que la collecte du bac brun se fasse de la même façon en saison hivernale qu'estivale. Plusieurs citoyens se retrouvent en période hivernale avec leur bac brun plein étant donné que la collecte se fait seulement une fois par mois. Ce point sera remis à la prochaine réunion.

## 10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 17 mars 2021 à 19h30. L'endroit de la réunion sera à déterminer selon les recommandations de la Santé publique et les points qui seront à traiter.

## 11. FERMETURE DE LA RENCONTRE

13.02.21

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 16.

Je, Denis Miville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

---

Denis Miville, président

---

Marilyne Lévesque, secrétaire-trésorière